



Visa d'études

L'Ambassade vous informe que le dépôt d'une demande de visa d'études auprès de la section de visa est seulement possible avec un rendez-vous pris par le système électronique:
http://service2.diplo.de/rktermin/extern/choose_realmList.do?request_locale=de&locationCode=cona. Il est obligatoire de prendre un rendez-vous en ligne. Vous devez vous présenter en personne et soumettre les documents suivants:

1. Documents généraux (Original + 2 copies)

- l'original et deux copies de votre passeport signé ayant une validité d'au moins six mois
- deux formulaires de demande de visa de long séjour dûment remplis et signés
- deux photos d'identité biométriques (à joindre aux formulaires de demande de visa)
- original et deux copies de votre acte de naissance

2. Documents relatifs aux études (Original + 2 copies)

- En tant qu'étudiant déjà approuvé vous devez présenter l'original et deux copies d'une lettre d'admission d'une école polytechnique ou d'une université allemande.
- En qualité de candidat aux études académiques il faut
 - avoir une connaissance suffisante de la **langue allemande** (au moins le niveau A2¹)
 - avoir établi des **contacts** avec des universités ou des écoles supérieures en Allemagne²
- votre **diplôme de baccalauréat (si existant votre diplôme de licence/maitrise)** en original et en deux copies certifiés avec les **relevés de notes** correspondants
- Si vous souhaitez de participer à un **cours de langue** après votre arrivée en Allemagne, il faudra présenter votre **inscription au cours** en deux copies. Un cours de langue allemande d'un niveau B1 est obligatoire si vous ne possédez pas d'un certificat de langue du niveau B1.
- Si vous étudiez entièrement en Anglais, vous n'avez pas besoin de montrer des connaissances de l'Allemand. Dans ce cas-ci veuillez présenter un certificat de maîtrise de la langue anglaise.

En outre, l'Ambassade demande

- une lettre individuelle et significative de votre **motivation** (en Allemand) en deux copies
- votre **Curriculum Vitae** détaillé (en Allemand) en deux copies
- une **lettre de recommandation** d'un professeur d'école ou de l'université en deux copies
- ainsi que le **questionnaire d'études** (à remplir en Allemand à l'Ambassade)

1 Si vous ne possédez pas d'un certificat de langue du niveau B1 du Goethe Institut, il est obligatoire de passer un examen lors de votre dépôt pour établir votre niveau de langue.

2 Pour de plus amples informations quant aux procédures d'application aux universités veuillez contacter la page www.uni-assist.de

3. Documents relatifs au financement

- une preuve de **bourses d'études** d'une institution reconnue au niveau national ou par le gouvernement guinéen en original et en deux copies
- ou bien: une **déclaration d'engagement** d'une personne ayant sa résidence permanente en Allemagne pour la durée des études en original et en deux copies
- ou bien: la preuve d'une compte bancaire bloqué avec un minimum de € 8.640 .- équipé d'un avis de restriction qui permet au propriétaire de disposer seulement d'une douzième de la somme déposée par mois (au moins € 720.-) en deux copies

En cas de réponse positive, veuillez fournir une **assurance de voyage** valable pour 90 jours et une **réservation de vol** en original et en deux copies

4. Procédure

Veuillez comprendre que seul les dossiers complets peuvent être acceptés. **Préparez deux dossiers identiques** en copie (un dossier sera envoyé à l'Autorité des Étrangers en Allemagne, l'autre restera à l'Ambassade) et fournissez des originaux en plus. Notez s'il vous plaît, que la procédure de visa prend plusieurs mois.

5. Frais

Les frais de demande de visa s'élèvent à un montant de 75 €. Les frais sont à payer en francs guinéens et ne seront pas remboursés en cas de refus de visa.

Adresse et Heures d'ouverture

Ambassade de la République fédérale d'Allemagne

2ème Boulevard, Almamya
Rue KA 005 Nr. 803
B.P.: 540
Conakry / Republik Guinea

Tel.: (00224) 621.22.17.06 / 07
Email: info@conakry.diplo.de

Internet: www.conakry.diplo.de

Dépôt des dossiers:

Du lundi au jeudi sur rendez-vous

Retrait des passeports

Vendredi de 10:00 - 12:00 heures